



BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.
B - 22

P 008189

Bureau de dépôt :
1099 Bruxelles X
Editeur responsable :
Camille Baise
Rue M. Liétart 31 bte 1
1150 Bruxelles

Signes des Temps

N°3

Discours de haine sur Internet : le combat démocratique à l'ère 2.0

Publication de Pax Christi
Wallonie-Bruxelles
Paraît 5 fois par an

MAI-JUIN 2015

Avec le soutien
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Sommaire

Comité de rédaction

Jean Debelle,
Laurie Degryse,
Hervé Narainsamy,
Marie Peltier,
Bénédicte Rousseau
Guillaume Sneessens.

Rédaction-Administration

ASBL Pax Christi
Wallonie-Bruxelles
Rue Maurice Liétart, 31-bte 1
1150 Bruxelles
Tél. : 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@paxchristiwb.be
Compte bancaire :
BE 28-7995-5017-6120

Photographies

Marie Peltier

Mise en page

www.acg-bxl.be

EDITORIAL 3

DOSSIER

Entre crise de Crimée et propagande

Bénédicte Rousseau 4

Psychologie de l'internaute et manipulations sur la toile

Laurie Degryse 6

Conspirationnisme à l'école

Hervé Narainsamy 8

Thémis et les délinquants de l'Internet

Guillaume Sneessens 10

PORTRAIT

Petite Poucette, de Michel Serres

Jean Debelle 12

ACTUALITÉS DE LA PAIX

Le racisme, une machine à précariser

Nicolas Bossut 13

Editorial

Discours de haine sur Internet : le combat démocratique à l'ère 2.0

Le web est devenu au cours de ces 20 dernières années un outil incontournable d'accès à l'information, d'expression et d'engagement citoyen. Explosant les limites spatio-temporelles, cet espace d'échange inédit est venu poser de nouvelles questions aux chercheurs, enseignants et militants : "Comment contrer les discours de haine qui se voient ainsi démultipliés ?", "La liberté d'expression numérique peut-elle être sans contraintes, sans limites ?", "Comment mener le combat démocratique en ligne ?". Ces dernières années ont effectivement mis en lumière de nouveaux phénomènes numériques inquiétants pour le vivre ensemble : explosion d'une parole raciste décomplexée, complotisme, théories fumeuses en tout genre, appels à la haine, discours d'extrême-droite tout azimut. Non pas que ces réalités n'ont pas précédé l'existence du web, mais bien qu'elles ont vu leur propagation grandement facilitée par cette numérisation. On le voit de manière flagrante aujourd'hui : défendre les valeurs démocratiques et antiracistes doit passer par une adaptation de nos moyens d'action à ce format spécifique qu'est le web.

Notre dossier se penchera sur cette question à travers 4 éclairages, abordant chacun un aspect de cette problématique, à la manière d'un focus particulier : Nous reviendrons d'abord sur la crise ukrainienne, au sujet de laquelle la propagande en ligne de l'administration Poutine a été plus active que jamais, nous rappelant qu'Internet est entre autres un lieu de manipulation étatique ; nous nous pencherons ensuite sur les mécanismes psychologiques, surfant souvent sur notre besoin de reconnaissance, qui peuvent entraîner l'internaute sur la voie de la manipulation ; nous nous interrogerons aussi sur la manière dont on peut contrer les discours de haine véhiculés sur le net, en particulier les discours de type conspirationniste, dans les classes et auprès d'un public jeune ; enfin, nous nous pencherons sur l'aspect légal de cette problématique, en tentant d'esquisser un état des lieux du dispositif législatif existant en la matière. Le dossier sera complété par un portrait, présentant le livre à succès "Petite Poucette" de Michel Serres, qui jette un regard positif sur cette évolution majeure de société qu'Internet est venu amorcer.

S'il n'est pas question d'entrer dans une posture négative et réactionnaire vis-à-vis de l'ère numérique, il s'agit néanmoins de mesurer les nouveaux défis que cette révolution vient nous opposer. Si Internet est aujourd'hui devenu le principal lieu d'information, de socialisation et d'expression d'un grand nombre de citoyens, il importe que le combat démocratique y soit mené de manière conséquente, pour que les idées menaçant le vivre-ensemble n'y gagnent pas tout le terrain. L'enjeu est sans doute de permettre à cet outil de devenir un véritable lieu de réflexion et d'imagination, plutôt qu'un espace où chacun déverse ses frustrations, nourrit son égo et ingurgite sans esprit critique des discours "clé sur porte", souvent réactionnaires et anti-démocratiques. Force est de constater qu'en la matière, il reste encore beaucoup à faire...

Marie Peltier

Entre crise de Crimée et propagande

Un an après l'annexion illégale de la Crimée par la Russie, que retenir de ces événements ? Nous en proposons ici une relecture, nécessairement partielle et incomplète, alors que l'Ukraine dessine un peu plus chaque jour les contours de sa nouvelle identité et que sa situation reste fragile.

2013 : le choix d'une destinée

Vladimir Poutine signait le 18 mars 2014 un traité d'intégration de la Crimée, région du sud de l'Ukraine à majorité russophone, dont il célébrait glorieusement l'anniversaire un an plus tard au pied du Kremlin en compagnie de dizaines de milliers de ses compatriotes. À cette occasion, l'Union européenne a réaffirmé officiellement sa condamnation de l'annexion illégale, c'est-à-dire violant le droit international, de la péninsule de Crimée par la Russie.

En novembre 2013, quand commencent les protestations sur le Maïdan, la place de l'Indépendance au centre de Kiev et lieu traditionnel des rassemblements, l'Ukraine est sur le point de conclure un traité d'association avec l'Union européenne au terme de cinq années de négociations. Ce traité doit lui permettre de s'arrimer au marché européen sans pour autant être membre de l'Union européenne. En réaction à cette association, la Russie propose à l'Ukraine un projet concurrent, celui d'entrer dans son Union douanière, qui prend pour modèle le marché commun européen.

Dès octobre 2011, Vladimir Poutine exprime son projet : la construction

de l'Union eurasiatique, c'est-à-dire le retour à un Etat impérial puissant, visant à l'intégration économique, dont on imagine qu'elle sera aussi politique, entre la Russie et ses pays voisins. Il est à vrai dire difficile de voir dans l'Union eurasiatique – qui a été officiellement inaugurée le 29 mai 2014 avec à son bord la Russie, le Kazakhstan et la Biélorussie – autre chose que l'aspiration russe à une nouvelle forme de bloc soviétique. Dans ces conditions, la Russie presse vivement l'Ukraine, alliés traditionnelle de son économie et deuxième pays d'Europe par sa superficie, d'accepter sa proposition douanière.

En cette fin 2013, tout en continuant ses négociations avec l'Europe, l'Ukraine peine à faire un choix clair entre ces deux projets antagonistes et des manifestants ukrainiens "pro-Europe" descendent sur le Maïdan. Ceux-ci protestent surtout, sous couvert du drapeau européen, contre la corruption du système et la tentative de la Russie d'intervenir dans les choix de l'Ukraine. Ils réclament aussi une meilleure qualité de vie et un système judiciaire efficace. À ce moment se joue véritablement pour l'Ukraine le choix d'une destinée et d'un modèle de développement – européen ou russe. Le choix est de taille.

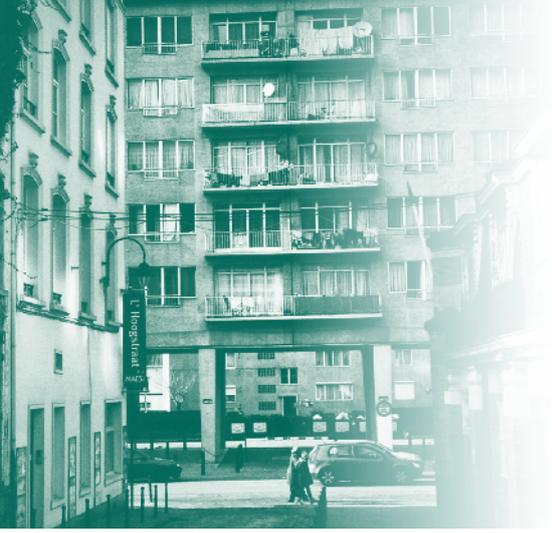
La révolte ukrainienne, qui aura notamment pour conséquence le renversement du gouvernement dans la nuit du 21 au 22 février 2014, et la crise de Crimée se déroulent sur fond d'une Ukraine qui se cherche une nouvelle identité nationale et tente de trancher les derniers liens qui la maintiennent dans le giron de la Russie. Aux prises avec son devenir, l'Ukraine devient malgré elle le centre d'une crise profonde entre les pays occidentaux et Moscou.

La Crimée : une guerre hybride

La guerre de Crimée commence en février 2014 après le changement de régime ukrainien. La Russie entend in fine placer l'Ukraine sous tutelle, fût-ce par la création de zones de conflits armés ou d'une "minorité de blocage" permettant de contrer les décisions de Kiev.

Pour gagner la Crimée, la Russie s'engage dans une guerre "hybride", c'est-à-dire "non classique", éloignée des champs de bataille et faisant appel à une multitude de moyens. Cette stratégie de conquête s'appuie sur quatre leviers :

- *L'arme énergétique* : la mise sous pression de l'Ukraine, fortement dépendante du gaz russe, par une brusque envolée des prix de son gaz. L'Ukraine et l'Europe, consommatrice de gaz russe via le canal ukrainien, réussissent à contourner cette pression.



- *Une prise de contrôle militaire à couvert* : des commandos de forces spéciales russes agissent à couvert en soutien aux partisans et combattants ukrainiens pro-russes, n'hésitant pas à faire également appel à des combattants volontaires venus de Russie.

- *La propagande* : une campagne médiatique russe habilement orchestrée par Vladimir Poutine dans le but d'accentuer la fracture entre les populations russophones et non-russophones et de conquérir l'opinion publique russe.

- *Une présence décisive de l'armée russe* : un encerclement adroit des forces militaires ukrainiennes présentes en Crimée, dont la majeure partie ne veut pas se battre contre la Russie et démissionnera ou rejoindra finalement les rangs russes.

C'est ainsi que la Russie gagne la Crimée sans presque tirer une balle, prétextant volontiers sa présence en Crimée pour des "raisons humanitaires", c'est-à-dire que la Russie aime à se poser en sauveur et seule entité capable de rétablir le calme dans ce territoire soumis au chaos.

Le discours de propagande russe, largement relayé par tous les médias russes, tente de démontrer que le nouveau pouvoir ukrainien, plutôt pro-européen, n'est pas en mesure de gouverner le pays. Vladimir Poutine et ces médias n'hésitent pas à réduire la révolution ukrainienne à un "coup d'Etat" et à décrire ce nouveau pouvoir comme dominé par un groupe de "fascistes" qui menacerait non seulement les Russophones ukrainiens mais aussi les Juifs qui feraient l'objet de persécutions. Plus

que tout, le président russe affirme vouloir défendre les Russophones vivant hors des frontières, renouant ainsi avec l'idée d'une "grande Russie" protectrice, et vouloir mettre fin aux "humiliations subies par la Russie", créant un nouveau rapport de force avec l'Occident. La cote de popularité de Vladimir Poutine atteint alors des plafonds records dans son pays.

Les organisations juives d'Ukraine publient le 4 mars 2014 une lettre ouverte à Vladimir Poutine déclarant que "les citoyens russophones (dont les Juifs font majoritairement partie) ne sont pas humiliés ou discriminés, les droits civiques ne sont pas violés en Ukraine, et ceux qui prétendent faire face à une "ukrainisation forcée" mentent". À vrai dire, la situation est plutôt calme dans une grande partie de l'Ukraine et si les discours de propagande russe ne trouvent pas véritablement écho en Occident, ils deviennent vérité en Russie et contribuent à créer une véritable fracture dans les familles, les groupes, les entités qui auraient le cœur "à la fois à Kiev et à Moscou".

La Russie se prend à réécrire l'histoire et la géographie de l'Ukraine, afin de soutenir l'idée que l'Ukraine n'est en fait qu'une partie de la Russie avec laquelle elle est restée liée. Il va sans dire que l'Ukraine a une version fort différente de ses relations avec la Russie. Elle décide d'interdire dès la fin mars 2014 les chaînes de télévision russes sur son territoire. Elle en appelle également sur internet au boycott des produits russes et entame la construction d'une tranchée le long de sa frontière Est, ce qui n'empêchera ni la Crimée ni le Donbass de passer *in fine* sous contrôle russe.

De la propagande d'Etat

Puisque la guerre se passe aujourd'hui aussi sur le front de la communication, il importe de nommer la relation fusionnelle qu'entretient la propagande politique moderne avec les médias de masse, relation qui se nourrit du paradigme ou pacte consumériste fondateur de la société dans laquelle nous vivons. Dire cette évidence c'est bien entendu recon-

naître notre vulnérabilité "originelle" et notre conditionnement, si nous n'y prenons garde, devant ces faits de propagande qui chaque jour sont déroulés devant nos yeux et sur nos écrans, où que nous soyons dans le monde et sous diverses formes politiques ou socio-culturelles.

Vendre une idée, une norme, une valeur, une guerre ou un produit, mais toujours vendre. Bien que les objectifs finaux soient différents, les leviers de communication utilisés par Vladimir Poutine dans la crise ukrainienne ne me semblent pas fondamentalement différents de ceux utilisés par les grands conglomerats de l'agro-alimentaire ou par une certaine scène politique d'extrême-droite, pour ne citer que ces exemples. Sur ce dernier point, les liens étroits qui paraissent exister entre le Front National français et le "système Poutine", comme la presse internationale l'a récemment commenté, sont édifiants.

Alors, c'est en accueillant nos fragilités, en se gardant de jugements trop hâtifs, en questionnant sans cesse le pourquoi et le comment des choses, que nous pourrions trouver une juste distance face à ces flots quotidiens de propagande, qu'il ne faudrait pas confondre avec ce qu'est la véritable information. Parce que, "si l'homme parfois ne fermait pas souverainement les yeux, il finirait par ne plus voir ce qui vaut d'être regardé" (René Char).

Bénédicte Rousseau

Notre présente relecture des événements se nourrit particulièrement du dernier livre d'Alain Guillemoles, *Ukraine, Le réveil d'une nation*, paru aux Ed. Les Petits Matins en 2015.

Psychologie de l'internaute et manipulations sur la toile

L'individu moyen a perdu son sens critique et se retrouve dans une position de consommateur de biens, de services et de médias. A l'ère de l'Internet, la manipulation psychologique pour induire des comportements se fait aussi bien par les politiciens dans un but de vote, par le commercial dans un objectif de consommation que par les dictatures pour récolter des fonds ou des partisans supplémentaires. Comment en sommes-nous arrivés là?

"On n'espère plus collectivement dans le futur : il faut réussir personnellement dans le présent"

Francis Jauréguiberry²

Internet : lieu de manipulation et d'expérimentation du "Soi"

Je ne vous l'apprends pas, la grande nouveauté qu'a permis l'essor d'Internet est de permettre les échanges en dehors du réel et de tout contexte. Dans ce hors-cadre inhabituel, l'individu peut désormais se permettre une manipulation identitaire jusque-là jamais réalisée. Il va pouvoir construire une identité fantasmée, différente de son identité sociale¹. Dans la vie quotidienne, le "moi" se construit par la socialisation qui cadre l'individu et le limite selon les attentes de son milieu. Dans la vie rêvée, ce cadre explose et personne ne va censurer l'essai du nouveau "soi". De là découlent deux issues: l'enfermement dans le virtuel à cause du réel social qui ne répond

pas aux attentes de l'individu, ou au contraire, le questionnement du réel à cause du virtuel vécu.

Dans le premier cas, un sentiment de déception fait son apparition, en lien avec notre société qui encourage l'autonomie individuelle par la capacité de distance critique, et une impulsion à devenir «soi-même» de par sa propre volonté.

L'individu se trouve alors face à l'espace entre l'idéal de lui-même et ce qu'il constate être réellement. Cette tension peut conduire à la dépression, une "pathologie de l'estime de soi". Ce sentiment de déception est un des produits de l'hypermodernité³, et la conscience de soi amène parfois à l'insatisfaction de n'être *que* soi-même, qui devient producteur de vide ou d'angoisse. Ces «sois virtuels» désorientés risquent d'attendre des gratifications comme tranquillisants. Autrui n'est recherché que pour conforter l'identité virtuelle. Dès lors, les forums et *chats* sont l'espace béni pour expérimenter ce désir de fusion et le besoin d'appartenance: Internet devient un exutoire à une vie fade. Par ailleurs, ces lieux sont moins axés sur le débat et l'ouverture d'esprit que la reconnaissance et valorisation de soi. La fusion avec la communauté donne l'impression d'une présence qui permet de rompre la solitude. L'internaute y trouve des égaux pour partager les mêmes passions, et naît parfois le sentiment d'être utile ou indispensable à cette communauté.

Les médias de masse et nouvelles technologies : outils de manipulation, conformisme et image de soi

L'individu est capable du meilleur, comme du pire, et sous l'influence du collectif ou d'une autorité qu'elle estime légitime, il peut perdre son libre-arbitre ainsi que sa capacité de réflexion, risquant parfois de commettre le pire. Yves Thiran nous dit que "Le politique, c'est l'art de conquérir le pouvoir et de le conserver"⁴. Le premier principe pour une «bonne» manipulation est dans la constitution d'un savoir exclusif. Mais la nécessité actuelle d'informer pour garder sa place provoque indéniablement le cynisme et l'hypocrisie dans la manière de diffuser l'information. De plus, l'insistance sur l'image au détriment du contenu "est le premier conseil du gourou en dissimulation".

Selon la théorie de la "mimesis", les médias seraient le modèle dont les individus s'inspireraient et qu'ils imiteraient dans leur réalité quotidienne. Offrant une organisation sociale basée sur la loi du plus fort, la violence dans les relations serait devenue normale et automatique, niant par là la capacité de prise de distance dudit individu influençable et manipulé inconsciemment. Tandis que la théorie de la "catharsis" prône la violence dans les médias comme exutoire de la violence interne à chacun d'entre nous. Nous serions apaisés de ces



pulsions suite à la vision d'horreurs sur les écrans. Mais c'est en oubliant que l'émotionnel est le langage le plus primaire, le plus irrationnel et le plus dangereux s'il est manipulé. Et si cette soif d'émotionnel était le reflet du manque de lien social dans notre société occidentale? Paradoxalement, les images axées sur les émotions accroissent le sentiment d'impuissance du spectateur, ainsi que le fatalisme, le défaitisme et la peur. Cercle vicieux qui enferme le consommateur de médias dans la négativité...

C'est pourquoi internet, outil dont l'objectif principal était l'ouverture et l'expression de la parole du citoyen, se retrouve vecteur de propagande raciste. Dès lors, l'utilisation de la répétition sur les réseaux sociaux, forums et autres canaux d'informations médiatiques permet de garder une emprise sur l'individu. Le spectacle hypnotise l'individu et le transporte dans une réalité altérée de la vie. Les politico-people prônant un conformisme généralisé et un renoncement au libre-arbitre, l'instinctif et l'émotionnel l'emportant alors sur la liberté de penser, d'être et de créer.

L'exemple du Fan Art et des Selfies

Mais l'exemple du Fan Art montre positivement le retour à "l'agir" sur ce flux d'images imposées. Ce sont des adolescents collectionneurs de photos de leur célébrité préférée, où la toile a remplacé le classeur, et qui, finalement, se rendent maîtres de l'image. Ils la modifient à loisir et la publient sur des sites spécialisés, imprimant par-là une esthétique personnalisée. Malheureusement certains producteurs ont trouvé le filon pour commercialiser ces albums photos numérisés alimentés par l'internaute...

Les Selfies, quant à eux, sont des auto-portraits numériques partagés sur les réseaux sociaux. Sa caractéristique est qu'on y voit l'indice de l'autoproduction, et que cette gestuelle implique une déformation des perspectives. Faisant partie de la conquête progressive du droit à l'image par les masses anonymes, certains y voient le culte

de l'individu, le «nouvel eldorado de l'"ego trip"⁵. D'autres, plus rares, estiment qu'il s'agit d'une réappropriation émancipatrice de ses moyens: chacun a désormais le droit de se construire lui-même sa propre image. Cela démontre tout de même un malaise profond: permettant à un individu anonyme de devenir le héros d'un jour, les masses gardent néanmoins la vision d'une hiérarchie sociale immuable.

L'éducation à l'esprit critique

Internet est un formidable espace de créativité et de parole citoyenne, mais également un lieu d'expérimentation et de reconnaissance de soi.

Ce deuxième point peut entraîner les personnes plus vulnérables dans le tissu social du réel à chercher une valorisation dans le virtuel, sans regard critique sur Autrui qui lui parle. Cela peut mener à une manipulation, et dans les cas extrême, à l'endoctrinement. Il est donc important d'éduquer les jeunes au regard critique et à l'analyse de la source du «qui parle», pour une juste prise de distance face à ce qui est montré dans les médias. L'éducation permanente des adultes est également essentielle, pour qu'ils puissent accompagner leurs jeunes, et principalement les adolescents en décrochage du réel qui se réfugient dans le virtuel...

Laurie Degryse

BIBLIOGRAPHIE

- Bolka-Tabary Laure, «La télévision au prisme de l'Internet : Transferts et réappropriations d'images par les internautes», Colloque International EUTIC 2007, "Enjeux et usages des TIC", Médias et diffusion de l'information : vers une société ouverte, novembre 2007, Athènes, Grèce, pp. 108-116.
- Hagelstein Maud, "Mise en scène de soi dans les médias sociaux - autour des selfies", Culture, Université de Liège, septembre 2014
- Jauréguiberry Francis, "Internet comme espace inédit de construction de soi", Internet, nouvel espace citoyen?, l'Harmattan, 2003, pp. 223-244
- Jauréguiberry Francis, "Hypermodernité et manipulation de soi" dans l'ouvrage "L'individu hypermoderne", édition Nicole Auber, Toulouse, Erès, 2004, pp 155-168
- Martinez Luis, "Structure, environnement et basculement dans le djihadisme", Cultures et conflits n° 69, 2008
- Mary Laville Mireille et Leneveu Jacky, "Les risques du mirage de la nouvelle utopie politico-people : manipulation des foules, prêcheurs du fétichisme de la marchandisation", C@hiers de Psychologie politique, 2014
- Thiran Yves, "Sexe, mensonges et Internet. Réseau et transparence" éditions Labor, 2000
- Tondeur Kim, "De la Belgique au djihad: cette idée horrible d'un Occident "barbare", Pax Christi, 2014
- Toumpsin Katheline, "De l'éducation aux médias à l'éducation à la paix", Pax Christi 2007

1 - On se distingue ici des jeux de rôles où chacun sait que le lieu est irréel et propice à l'invention de personnages.

2 - Il est professeur de sociologie à l'Université de Pau et chercheur au CNRS.

3 - L'hypermodernité s'entend pour l'auteur comme la modernité exacerbée.

4 - Yves Thiran, p. 39

5 - Maud Hagelstein, p. 5

Conspirationnisme à l'école

Des "lettrés numériques" pour le meilleur des mondes

Tout le monde a droit au doute et, la démocratie, c'est aussi le droit de penser par soi-même. Héritage des Lumières. Le rôle de l'école est ici fondamental. L'une de ses missions n'est-elle pas de nourrir l'esprit critique? Étudier et se former pour apprendre à se dégager des obscurantismes de tous bords. Gageure. Seulement voilà, depuis le 11 septembre 2001, l'effroyable imposture de Thierry Meyssan est passée par là et a encore infléchi la donne, transformant le soupçon en dogme populaire et un certain nombre d'enseignants en maquisards (ou en déserteurs) face à l'Empire du soupçon généralisé². Ce phénomène nouveau est l'occasion de nous pencher d'une part sur le(s) glissement(s) de la notion d'autorité et, d'autre part, sur la possibilité – ou pas – de former encore des lettrés et, qui plus est, des "lettrés numériques".

La religion du soupçon ou l'autorité sans (re-)pères

On l'a vu après les attentats de Paris, deux pierres d'achoppement sont à la mode dans nos classes : d'abord, une posture du soupçon qu'il est parfois très difficile de réinviter au labour critique.

Originellement, critiquer signifie juger dans le sens de discerner, peser le pour et le contre. Décider vient après. Or, tout se passe maintenant comme si les étudiants devaient pouvoir remettre tout en cause sans pour autant se donner la peine de trop réfléchir. Sous prétexte que tout ne serait pas clair, ils préfèrent *adhérer* à la version alternative. Ils ne se tiennent plus alors dans l'ouverture intellectuelle mais dans le registre de la croyance et, de là, il est parfois difficile de les ramener.

Ensuite, le soupçon se nourrit, dans le chef d'un certain nombre de nos jeunes, d'imposteurs notoires :

Meyssan, Soral, Dieudonné, Faurisson³, etc. Ceux-ci illustrant le propos de Kant selon laquelle "[...] il arrive souvent qu'un homme extrêmement riche de connaissances soit le moins éclairé lorsqu'il s'agit d'en user"⁴.

En dehors de leurs options politiques, ce qu'on peut reprocher à ces derniers, c'est leur profonde incompetence et leur mauvaise foi intellectuelles. Imposteurs, ils le sont donc doublement : intellectuellement et politiquement – dans la mesure où leurs partis pris intellectuels ne servent en réalité qu'à rôder une idéologie sectaire que, très souvent, les jeunes qui les suivent ignorent. Bref, il arrive de plus en plus aujourd'hui qu'au nom du doute, l'étudiant s'arrête de (vouloir) penser. C'est un comble.

Ces imposteurs ne sont pas problématiques en soi. Ils le sont surtout dans la mesure où ils servent de référence et de relais privilégiés à des adolescents qui cherchent des informations à la fois clef sur porte et hors "système". Il est évident que ce n'est pas Meyssan et consorts qui ont inventé l'imposture. Disons que, depuis le 11 septembre 2001, ils ont simplement ouvert tout grand la voie à la diffusion des impostures numériques.

Dans un tel contexte, les enseignants finissent par avoir eux-mêmes du mal à penser leur métier! Où est leur légitimité? Comment encore faire autorité – c'est-à-dire aussi *être autorisé* – sans pour autant se faire autoritaire?

Le "Qu'est-ce qui me prouve que c'est vrai?" entendu parfois en classe à propos par exemple des attentats de Paris est symétrique au "Qu'est-ce qui me prouve que je dois vous obéir?" entendu parfois par les enseignants ou les parents qui, dans un renversement assez déstabilisant, ne se voient plus autorisés par la génération d'en dessous.

Entourés d'impostures, les termes de la contre-posture ne sont plus très évidents. Par le passé, leur métier de transmetteur autorisé allait de soi, l'autorité de leur savoir était acquise. Désormais, face au nouveau dogme du soupçon, la tentation est grande pour l'enseignant de se transformer en exorciste pour adolescents lobotomisés.

Il faut en effet se retenir pour demeurer dans ce que Montaigne appelait le "commerce des hommes" et ne pas tomber dans le piège de deux positions qui s'affrontent mais ne pensent plus, à la manière des Charlie/anti-Charlie qui se regardèrent en chiens de faïence dans certains établissements français et belges, sans rien vouloir concéder au camp adverse. Il serait en effet dommage que, par résignation, nous abandonnions les Lumières pour l'Inquisition.

D'un autre côté, comme le soulignait déjà Hannah Arendt en son temps, "même si nous admettons que chaque génération ait le droit d'écrire sa propre histoire, nous refusons d'admettre qu'elle ait le droit de remanier les faits en harmonie avec sa perspective propre; nous n'admettons pas le droit de porter atteinte à la matière factuelle elle-même"⁵, à moins d'accepter de vivre dans un champ de ruines.

Ce dogme du soupçon n'est pas né avec les conspirationnistes. Disons plutôt qu'il a bien profité de la brèche. Ce nouveau Dieu-fantôme s'est en effet logé au cœur de la démultiplication des repères⁶ née de la mise en réseau des connaissances.

Et c'est bien là l'un des nœuds du problème pour l'école (mais également pour les parents) : comment alors incarner encore un repère qui fasse autorité dans un monde où les jeunes sont bombardés de références

de toutes sortes et auxquelles, en plus, ils ont accès sans répit ? Connectés à un milliard de paroles possibles et gratuites, *pourquoi* tout à coup désobéir aux sirènes de celles-ci au profit d'une seule qui exige un travail ? Ce qui est essentiel dans cette question est le "pourquoi".

Des nouveaux maîtres à penser pour une authentique culture du doute

Dans ces conditions, le défi pour les enseignants est double : d'abord, assumer qu'il n'y aura pas de retour à l'autorité d'antan - c'est le "Dieu est mort, Dieu demeure mort !" de Nietzsche⁷ - car nous avons affaire à une véritable mutation psychique et sociale, dont, même malgré nous, nous sommes tous partie prenante. L'horizontalité de l'information produite sur le net est venue saper et remplacer la traditionnelle verticalité de la formation dispensée à l'école - ou même en famille. Et ce n'est pas demain que la seconde retrouvera son ascendant sur la première. Problème : on peut s'informer à gogo, mais sans pour autant (y) avoir été formé. Ainsi, pour beaucoup d'élèves, n'importe quel montage vidéo vu sur Internet peut-être vrai...

Cela dit, il faudra bien, selon les mots de Tocqueville, continuer à "instruire la démocratie" puisque cette égalisation des repères est un leurre. Sinon, nous nous acheminons vers cette société de déments obligés d'allumer des lanternes à midi⁸...

La difficulté de ce travail est toutefois redoublée par l'économie psychique propre à notre société capitaliste, cette utopie de la croissance dans tous les sens. En effet, la quantité mais aussi la forme d'un certain nombre d'informations produites sur Internet peuvent être qualifiées d'*im-médias* (l'expression est de Lebrun). Du coup, la structure même de la "culture du web" permet, si besoin, de zapper toute formation et donc d'esquiver ce travail de soi sur soi qui nous permet de devenir responsable de ce qu'on devient : économie psychique de *l'adhérence* à soi, cet autre dogme, qui,

dans sa dynamique, n'est certainement pas étranger au premier.

Les enseignants de demain devront donc avoir la force de ce Sisyphe qu'imaginait Camus et, pour cela, doivent être formés à rester des chercheurs même si la nouvelle mode des TIC (technologies de l'information et de la communication) à l'école fait ici passer des vessies pour des lanternes en laissant croire qu'être *geek* suffirait à l'enseignant de l'avenir pour tenir sa place⁹. Des écrans tactiles pour encore toucher les jeunes ?

Au contraire, mon expérience me montre qu'au fond nos élèves, même bien embués d'un égalitarisme bon marché, cherchent, non pas ce qui les amuse, mais ce qui les élève. Donc un Maître. Le Maître de demain qui saura encore élever des jeunes sera d'abord cet individu capable de soutenir sa propre parole par sa culture et par sa recherche de vérité - mot tabou aujourd'hui : "Cette intention est précisément ce qui vectorise l'acte pédagogique. C'est ce qui transmet et ce qui se transmet. C'est la tangence dynamique entre le rapport que le maître entretient avec le savoir qu'il enseigne et le rapport que construit l'élève avec le savoir qu'il apprend : il faut que le maître enseigne en interrogeant toujours ses propres savoirs du point de vue de la vérité pour que l'élève se les approprie avec les exigences de la vérité"¹⁰.

Aussi, la confiance est-elle essentielle. Chez les élèves, elle peut naître du sentiment que les adultes ne se tiennent pas devant dans le but de les formater ou les (con-)vaincre, mais avant tout pour les faire réfléchir et grandir - les cultiver.

Pour une génération qui n'arrête pas de se demander, à l'instar du conspirationnisme : "À qui profite le crime ?", il faut pouvoir leur signifier que, dans le commerce que nous entretenons avec eux, il n'y a, pour nous, ni profit ni crime, seulement un enjeu qui nous tient à cœur : "Vivre est le métier que je veux lui apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre : il sera premièrement un homme"¹¹.

Voilà une belle formule pour l'école de l'excellence - *pour tous*. Encore s'agirait-il alors de pouvoir sacrifier sans sourciller les parts de marché à ce grand projet. Mais, pour cela, il faudrait que nos dirigeants soient eux-mêmes des êtres de culture... L'empire du soupçon a de beaux jours devant lui. Il nous reste donc à imaginer Sisyphe heureux...

Hervé Narainsamy

- 1 - VERGNE (Guillaume), GAUTIER (Julien), STIEGLER (Bernard), KAMBOUCHNER (Denis) et MEIRIEU (Philippe), *L'école, le numérique et la société qui vient*, Mille et une nuits, 2012, p. 113.
- 2 - Je vous invite à écouter l'émission Pourquoi les théories du complot séduisent-elles nos enfants? Sur le site : www.conspiracywatch.info
- 3 - La mécanique intellectuelle étant probablement la même, on pourrait, à côté de ces impostures, accoler également toute la sphère islamiste qui sévit sur le net. En ce qui concerne Faurisson et Dieudonné, voici quelques bons exercices de déconstruction : Les mensonges de Faurisson. "Pas de chambres à gaz dans les camps de concentration ?", www.phdn.org. Voir aussi : Un blog anti-Dieudomania. Où l'on ne taxe pas les gens d'antisémitisme à la légère, jeankoong.unblog.fr
- 4 - KANT (Emmanuel), *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Hatier, 1994, p. 26. Nous soulignons.
- 5 - ARENDT (Hannah), *La crise de la culture*, Paris, Éditions Gallimard, 1972, p. 304.
- 6 - Voir à ce sujet : LEBRUN (Jean-Pierre), *La condition humaine n'est pas sans condition*, Éditions Denoël, 2010, p. 21. Et, également, du même auteur : *Un monde sans limites*, Éditions Eres, 2009.
- 7 - NIETZSCHE (Friedrich), *Le Gai Savoir in Friedrich Nietzsche, Œuvres*, traduction de Patrick Wotling, Flammarion, 2000, pp. 161-162. (Collection Mille & Une pages). Nous soulignons.
- 8 - NIETZSCHE (Friedrich), *Ibidem*.
- 9 - Voici quelques exemples inverses, où des enseignants se saisissent du défi, avec un certain panache : Comment parler de l'affaire Dieudonné en classe ? ou Les ficelles de l'Histoire : Dieudonné, marionnettiste et pantin sur lewebpedagogique.com ; voir aussi : d-d.natanson.pagesperso-orange.fr ; ainsi que Dieudonné et pédagogie, www.lfdw.fr/
- 10 - MEIRIEU (Philippe), *Idem*, p. 167.
- 11 - ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Émile ou de l'éducation*, Livre I

Thémis et les délinquants de l'Internet

Avec Internet, la vieille dame (désormais très désargentée) aux yeux bandés n'a jamais été aussi bien représentée qu'avec ce bandeau. Non pour allégoriser son impartialité, qui n'a pas besoin de cet artifice, mais pour démontrer dans le cas qui nous occupe à quel point elle doit jouer sa partition à l'aveugle.

L'existence de l'outil internet n'a pas créé de nouveaux types de faits nuisibles à la société, juste une nouvelle manière de les mettre en œuvre. Pour rester dans le sujet de ce "signe des temps", les discours de haine tenus sur internet restent des discours de haine visés par les mêmes dispositions pénales que ceux qui sont tenus oralement, par voie postale, dans un pamphlet, dans des journaux, sur des tracts, etc. Ces infractions peuvent être en fonction des circonstances propres du cas d'espèce : de la calomnie, de la diffamation, un délit de presse, du harcèlement, des injures, une incitation à la haine et/ou à la violence contre une personne du fait de sa prétendue race, de sa nationalité, de sa couleur de peau, etc.

Par contre, internet offre un nouveau terrain de jeu, gigantesque, vaste comme une plaine sans frontière mais également aux recoins infinis, pour les délinquants du verbe. Le peu de moyens de notre Justice, la grandeur de la tâche et la grande faculté pour les auteurs de proférer leur haine à visage caché, rendent la tâche quasi impossible.

Et quand bien même il y aurait une volonté de contrôler internet, cette volonté se heurterait instantanément à la question de la sauvegarde des libertés fondamentales. Comment contrôler sans attenter à notre vie privée ? Où placer les limites ? Telle est la question qui se pose au moment où j'écris ces lignes dans les débats en cours à l'Assemblée française, qui examine le projet de loi dite du renseignement.

Internet est un outil à la fois porteur du meilleur et du pire, de choses qui nous

sont très intimes comme de contenus abjects, et rien ne permet a priori, c'est-à-dire sans prendre connaissance du contenu, de différencier le bon grain de l'ivraie.

Tous ces éléments ont pu conduire à une forme d'impunité, qui a malheureusement libéré plus facilement la parole haineuse.

Il existe des cas sans ambiguïté : la personne qui, sur un site ouvert au public, à visage découvert, tiendra un discours haineux répréhensible, pourra être facilement poursuivie.

A côté de ces rares cas, il y a la masse d'écrits haineux dont l'auteur est difficile à identifier, ou tenus sur des espaces de parole non ouverts à un large public.

Les problématiques liées à l'anonymat des auteurs de discours de haine.

Dans le début des années 2000, l'existence de forums s'est développée de façon considérable. Les principaux journaux de la presse écrite s'en sont dotés, ouvrant la voie à des discours plus haineux et plus extrêmes que le discours de la rue, et bien souvent anonymes. Les espaces de parole sous les articles ouverts aux commentaires sont devenus de véritables défouloirs pour gens se vantant de "dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas", puisque telle est l'excuse dont se drapent les hérauts masqués et isolés pour justifier n'importe quoi.

Que peut-on faire contre un discours haineux répréhensible et anonyme tenus sur ce type de forum ?

Notons tout d'abord qu'il n'est en rien interdit de se cacher derrière l'anonymat, ce qui ne facilite certainement pas les choses. L'utilisation de pseudonymes est une pratique permise, dès lors qu'il apparaît clairement que c'est un pseudonyme. Par contre, le port de faux nom est – comme dans la vie courante – interdit. Qu'il s'agisse d'un nom inventé (de manière telle

que cela semble être une identité véritable) ou de celui d'un tiers.

L'article 46bis du Code d'instruction criminelle permet au procureur du Roi ou au juge d'instruction de solliciter l'aide d'un opérateur de réseau de communication électronique ou d'un fournisseur pour identifier l'auteur d'une infraction. Ceci permettra d'obtenir l'adresse IP de l'ordinateur à partir duquel le message répréhensible est posté, et dès lors dans certains cas, de remonter jusqu'à l'auteur.

C'est bien une faculté qui est laissée aux autorités judiciaires et non un devoir. Vu l'ampleur du travail du Parquet, ceci n'arrivera que dans le cas d'infractions conséquentes. Le véritable obstacle à la lutte contre les discours haineux de tous les jours étant leur abondance.

Les problématiques liées aux hébergeurs de contenu haineux.

L'éditeur d'un journal papier est responsable de son contenu. L'ayant intégré dans son document, il ne peut qu'en connaître la teneur, et il n'y a rien d'étonnant à considérer qu'il en soit responsable. Qu'en est-il de l'hébergeur d'un site sur lequel sont tenus des discours haineux répréhensibles ?

Il existe en Europe un régime d'exonération, dont on verra rapidement et sans entrer dans les détails – il n'est pas question ici d'analyse juridique poussée – qu'il comporte des exceptions, et ce sont elles qui nous intéressent.

La simple activité de transport est exonérée de toute responsabilité, à condition que le prestataire de ce transport ne soit pas à l'origine de la transmission, qu'il ne sélectionne ni ne modifie les destinataires et les informations transmises. L'activité de transport, mais faut-il le rappeler, est celle de la fourniture d'accès au réseau et de la transmission des données sur le réseau.

De la même façon, le stockage temporaire effectué dans le seul but de favoriser la transmission ultérieure de l'information (*system catching* servant à décongestionner le réseau) est également exonéré sous diverses conditions précises.

Enfin, l'hébergeur est également exonéré, et ce sont les exceptions à cette exonération qui nous intéressent le plus dans le cadre de la problématique des discours de haine sur internet. Cette exonération n'est qu'une exonération *a priori*. On part du postulat que l'hébergeur ne sait pas ce qui est placé sur l'espace d'hébergement, mais dès qu'il en a connaissance il pourra en aller autrement.

Une responsabilité pénale (qui peut donner lieu à condamnation à une peine) pourra être recherchée s'il est démontré que l'hébergeur a eu une connaissance effective de l'activité illicite, à moins qu'il n'ait agi rapidement pour rendre tout accès au contenu visé impossible. Une responsabilité civile (qui peut donner lieu à dédommagement de la victime au civil, sans faute pénale) pourra être recherchée s'il est démontré que l'hébergeur a eu connaissance de faits ou circonstances laissant apparaître le caractère illicite de l'activité ou de l'information, à moins également qu'il n'ait rapidement empêché l'accès au contenu problématique.

Ceci n'est pas sans poser quelques problèmes, ne serait-ce que parce qu'il est parfois difficile pour un hébergeur de savoir si les contenus sont illicites, sans même parler encore de la disparité des illicéités en fonction des Etats. Une tendance au retrait du contenu en cas de simple doute pourrait être favorisée par les règles ci-dessus.

Par ailleurs, en contrepartie de ce régime d'exonération, les intermédiaires d'internet sont tenus de collaborer activement avec les autorités compétentes. Ils sont tenus d'informer d'initiative les autorités judiciaires ou administratives compétentes des activités illicites.

Les particularités des discours de haine sur des réseaux sociaux.

Le réseau social ici visé est le site / la page internet dont le contenu n'est accessible qu'à ceux qui font partie du réseau de l'utilisateur d'internet. Si cet utilisateur, ou plusieurs de ceux qui sont dans le même réseau, tiennent dans ce lieu non accessible à tous, des propos haineux répréhensibles par la loi belge, il sera plus malaisé de les poursuivre que s'ils tenaient les mêmes propos sur un site public.

C'est une difficulté supplémentaire qui, là aussi, concourt à la libération de la parole haineuse, laquelle n'est pas sans conséquences.

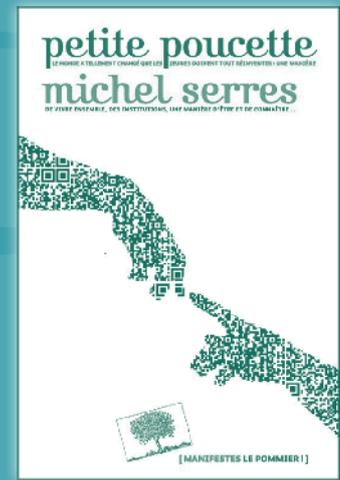
Je l'écrivais d'entrée de jeu, il n'y a pas de nouvelles infractions créées par l'existence d'internet, juste une nouvelle manière de pouvoir les exprimer. Nous devons réfléchir à de nouvelles manières de pouvoir les encadrer.

La question pourrait donc se poser en Belgique de nous munir d'une législation adaptée, permettant la cyberinfiltration, comme c'est déjà le cas en France. Il conviendrait d'entourer bien entendu cette possibilité d'un cadre très strict, respectueux de nos droits fondamentaux et des libertés individuelles.

Nous ne pouvons abandonner le vaste espace qu'est le net aux discours haineux. Hélas, ce ne sont pas avec les nouvelles coupes sombres qui sont prévues dans les financements de la Justice que les choses vont s'améliorer. Et pourtant, quelle meilleure machine de paix sociale qu'une justice équitable qui fonctionne bien et dont les rouages sont correctement huilés ?

Guillaume Sneessens

Portrait



Petite Poucette

L'auteur

Michel Serres est un philosophe français né à Agen (Sud de la France) en 1930.

Son domaine privilégié est celui des sciences et de leur rapport à la culture.

Il est entre autres membre de l'Académie Française depuis 1990 et professeur aux Etats-Unis (Stanford University)

En cette année symbolique de commémoration de la guerre 14-18, il est utile de pousser les jeunes à s'interroger sur le rôle de la mémoire et à comprendre les difficultés qui se présentent parfois encore des générations plus tard...

L'essentiel de son propos

Avec ce livre - qui reprend en fait un discours tenu à l'Académie Française en mars 2012 -, M.Serres jette un regard bienveillant et plein d'optimisme sur ces milliers de jeunes adolescent(e)s qui, à l'aide de leurs deux pouces (d'où le titre), manipulent les touches de leur smartphone et, avec leurs dix doigts, le clavier de leur ordinateur, tout cela avec une incroyable agilité, pour visiter l'immense univers des connaissances et des relations présentes au moins virtuellement sur le Web (internet)

Il estime ainsi de façon très positive l'avènement du numérique, nouvel outil pour les générations montantes - les petit(e)s Poucet(te)s du titre -, promises selon l'auteur, à une libération sans précédent, cognitive et socio-politique, grâce aux vertus d'un monde numérisé et librement connecté.

Son regard sur les générations montantes est à vrai dire un peu celui d'un grand-père admiratif et affectueux.

Pourquoi "Poucette" plutôt que "Poucet" ? Parce que Michel Serres veut faire écho à la place grandissante des femmes dans la société après leur trop longue période d'hibernation.

Emergence d'un monde nouveau

M. Serres commence par souligner l'ampleur incommensurable des multiples révolutions culturelles successives dont l'avènement de l'informatique est sans doute une des dernières innovations majeures.

Il s'étend longuement sur tous ces changements qui amènent d'ailleurs parfois certains grincheux à regretter les neiges d'antan (*Laudator temporis acti*),

Citons entre autres l'explosion médiatique par qui nous sommes largement formatés.

Mais ces critiques perdent alors de vue les catastrophes sociales, les malheurs, les souffrances qui ont marqué les siècles passés.

Les nouvelles technologies représentent aux yeux de Michel Serres une révolution au moins aussi importante que celle du passage de l'oral à l'écriture ou que celle du passage de l'écrit à l'imprimé.

Jamais sans doute dans leur très longue histoire, les humains n'ont été autant capables d'être, rapidement et facilement, en relation avec autrui, au-delà même de la frontière des continents et des océans ; jamais non plus, ils n'ont eu accès à un réservoir aussi gigantesque de connaissances.

Beaucoup de téléspectateurs ont ainsi pu suivre quasi en direct le déroulement des récents attentats de Charlie-hebdo et du magasin Kasher.

L'univers de nos grands - parents ou de nos arrières - grands - parents était très limité, confiné à leur environnement immédiat du moment.

La jeune génération actuelle vit dans un environnement profondément neuf à maints points de vue ; cela va l'obliger à trouver de nouvelles façons d'être pour tirer parti des multiples possibilités sociales et culturelles inaccessibles jusqu'ici.

Une noosphère

On retrouve ici le concept de "noosphère" de Pierre Teilhard de Chardin ; non seulement des milliards de femmes et d'hommes cohabitent physiquement sur la planète terre ; mais ils ont progressivement construit entre eux un immense tissu d'échanges et de contacts donnant ainsi naissance à une sorte de planète invisible, immatérielle, spirituelle, sphère de la pensée humaine, qui se superpose à la première.

Il n'y a pas à juger, à dire a priori si c'est bien ou mal ; il faut faire avec, ce que fait la jeune génération avec l'audace, la confiance, voire l'insouciance qui correspondent à ce moment de l'existence

Cette explosion des relations et des connaissances amène de la sorte la jeune génération à élaborer dès le plus jeune âge un nouveau mode de vivre ensemble inconnu avant elle.

Conclusion

A l'heure où tant d'événements inquiétants font peur pour l'avenir de l'humanité - l'avènement du jihadisme, la croissance de la pauvreté, l'épuisement des ressources naturelles - etc..., Serres se veut résolument positif.

Bien sûr, il en va des nouvelles technologies comme de la langue d'Esopo : à chacun d'en faire le bon usage plutôt que le pire !

Il y a des messages sur facebook - ou twitter - qui tuent et d'autres qui font vivre.

Jean Debelle

Actualité

Le racisme, une machine à précariser

Le racisme est une réalité de la société belge comme de la plupart des sociétés européennes. Loin de s'arrêter aux seuls discours et actes de haine, il englobe également le champ très vaste des discriminations vécues au quotidien par ceux qui sont la cible de ce racisme. En ce sens, on peut considérer que le racisme est un moyen que notre société utilise pour maintenir l'exploitation de populations maintenues ainsi dans une position de vulnérabilité.

Tout le monde s'accorde pour dire que le racisme est une réalité en Belgique mais peu peuvent s'accorder sur une définition de celui-ci. Le racisme est en effet une notion aux contours imprécis et qui évolue au gré des années, se nourrissant du contexte dans lequel il se meut. Le racisme existe-t-il seulement lorsqu'une différence "raciale", biologique, est invoquée ? Ce qui fait consensus aujourd'hui, c'est que la "race", bien au-delà d'une simple différence biologique supposée, est une construction psychologique, sociale et politique qui permet de justifier la discrimination ou la haine de l'autre.

L'idéologie raciste se structure autour de 3 éléments majeurs :

- **L'homogénéisation** des groupes racisés par laquelle les caractéristiques propres à chaque individu disparaissent derrière celles du groupe auquel il appartient, niant ainsi toute autonomie à cet individu et présupposant que ses comportements sont communs à l'ensemble des membres de son groupe ;

- **La naturalisation** de caractéristiques accolées au groupe qui implique la transmissibilité de celles-ci de génération en génération ;

- **La hiérarchisation** de ces mêmes caractéristiques, étant entendu que les caractéristiques que le locuteur est supposé avoir sont fondamentalement supérieures tandis que celles accolées au groupe racisé seraient anormales, arriérées, inférieures.

On peut distinguer deux formes de racisme bien distinctes :

- Le racisme peut commencer dès que l'individu pense avoir perdu toute prise sur la société et le monde dans lequel il vit. La stigmatisation de l'autre comme incarnation du mal devient alors l'ultime alternative pour pouvoir avoir un impact sur ce monde qui lui échappe. Léopold Senghor a dit très justement à ce propos : "Le raciste est quelqu'un qui se trompe de colère". On parle ici de **racisme obsessionnel**. Les discours de haine, les incitations à la haine raciale et les crimes de haines rentrent dans cette catégorie. Notons cependant que si cette forme de racisme peut sembler émaner du seul individu, cela n'empêche pas la construction d'un récit politique et idéologique cohérent porté collectivement autour de celle-ci.

- Le racisme est aussi une idéologie permettant de justifier l'oppression, l'exploitation ou l'exclusion d'individus

sur base de leur appartenance réelle ou supposée à une communauté ou à un groupe donné. Le groupe dominé, conquis, exploité, ostracisé, est catégorisé, traité comme inférieur et assigné à une position sociale inférieure. Il est souvent enfermé dans des niches économiques du marché secondaire du travail, clandestin ou non, ou plafonné dans les secteurs plus attractifs du marché. On parle alors de **discrimination structurelle**.

Certains groupes racisés peuvent ainsi faire l'objet de discriminations systémiques, d'autres être la cible de manifestations de haine. D'autres encore font face à la fois au racisme systémique et au racisme obsessionnel.

Concentrons-nous sur la question de la discrimination structurelle qui est particulièrement intéressante car elle nous permet de bien comprendre en quoi le racisme est une dynamique inhérente au système économique dans lequel nous vivons. Pour cela, un détour par les travaux d'Immanuel Wallerstein est intéressant.

Exploitation, précarisation et racisme

Pour Wallerstein, le monde est loin d'être homogène, que ce soit culturellement, politiquement ou économiquement parlant. On peut distinguer des zones centrales et des zones périphériques. Les relations entre celles-ci sont caractérisées par une distribution profondément inégale du pouvoir politique et du capital. Tandis que

>>>

le centre dispose d'un niveau de technicité élevé, produit des biens et services à haute valeur ajoutée, le rôle périphérie est cantonnée à l'exploitation à bas coût des ressources naturelles ou à la fourniture de main-d'œuvre bon marché. Il en résulte un système où, plus on s'approche du centre, plus on dispose d'un niveau de vie agréable, d'une certaine aisance mais aussi de l'accès à des biens et

services de qualité et où, plus on est rejeté en périphérie, plus on est inscrit dans une dynamique d'exploitation.

Le système colonial correspond parfaitement à ce modèle. Ainsi, la Belgique, la France, l'Angleterre et les autres puissances coloniales n'ont pas hésité à exploiter à leur bénéfice les ressources naturelles des pays qu'ils avaient colonisés, rapatriant en métropole les richesses produites

tout en augmentant leur bénéfice en vendant à des prix élevés des biens manufacturés à ces mêmes colonies.

Aujourd'hui, avec l'accélération de la mondialisation, centres et périphéries sont de plus en plus entremêlés localement. Bruxelles a ses ghettos de riches (les fameux exilés fiscaux français) et ses ghettos de pauvres (20% de la population, essentiellement allochtone, vit sous le seuil de

Travaux du bâtiment : entre précarité et racialisation de la hiérarchie du travail

Un sociologue se fait embaucher comme intérimaire dans le bâtiment. Son enquête montre comment s'établit sur fond de précarité une hiérarchie raciale de la main-d'œuvre.

Un "petit Français" manœuvre sur un chantier, voilà qui détonne ! C'est l'expérience que fait le sociologue Nicolas Jounin quand il décide de devenir intérimaire et de faire de l'observation participante pour son enquête sur les travailleurs du bâtiment de la région parisienne. Ici, la logique est d'une simplicité implacable : les manœuvres sont des "Mamadous" ou des "Maliens", entendez des Africains de l'Ouest, et les "Mamadous" sont des manœuvres.

Un commercial d'intérim l'explique sans détour : "S'il y a un Français qui me dit "je suis manœuvre", je lui dis "j'ai rien du tout". Je le mettrai pas de toute façon, parce que c'est vrai, le mec il le fera pas. Le mec il ira pas sur les chantiers, avec un temps comme ça, prendre la pelle, charger, le mec il le fera pas. Non, non, manœuvre, c'est boubou, quoi. (...) L'autre, là-bas, boubou, il va aller sur le chantier, le chef il va lui secouer les plumes "tiens tu fais ça, tu vas là, tu montes ça", bon il va le faire. Il en a rien à foutre, lui, il est là pour bosser, il faut qu'il ramène un peu de pognon, de toute façon il a une partie de sa famille à nourrir là-bas."

Une main-d'œuvre, souvent sans papier, corvéable à merci. On l'aura compris, le monde du bâtiment ne fait pas dans le "politiquement correct". Mais quelle est la réalité du racisme ordinaire sur les chantiers ? Comment se construisent les discriminations ?

De manière frappante, les hiérarchies professionnelles dans le gros œuvre se prêtent facilement à une lecture ethnique. Au bas de l'échelle, les "Mamadous", la plupart du temps manœuvres non qualifiés ; un peu au-dessus, les Maghrébins, nombreux parmi les ferrailleurs avec lesquels travaille le sociologue, jugés coléreux et revendicatifs ; plus haut, les Portugais qui incarnent les « petits chefs » – ils occupent de fait la plupart des postes d'encadrement sur les chantiers – ; alors que les Français (entendez nés en France, Blancs et avec un prénom franchouillard) sont peu présents sur les chantiers et occupent souvent des postes d'encadrement "à distance". (...)

Pour autant, tempère N. Jounin, il ne faudrait pas voir ici à l'œuvre un « apartheid professionnel » systématique. Car une autre tendance, parfois en contradiction, est également à l'œuvre dans le bâtiment : la mise en concurrence permanente des travailleurs entre eux, via la précarisation du travail et de l'intérim en particulier. Une logique marchande, plus froide, où comptent d'abord et avant tout la qualification et la productivité. Les travailleurs immigrés en intérim, quoique disqualifiés dans les discours, sont de ce point de vue recherchés par les employeurs : plus vulnérables, tant pour des raisons sociales que légales quand ils n'ont pas de papier, ils sont une « variable d'ajustement » parfaite. Ils fournissent une main-d'œuvre plus servile, car sans cesse menacée, que l'on peut garder durablement ou remercier à l'issue d'une journée voire d'une heure de travail. Et, de fait, sur les chantiers, une grande partie des travailleurs sont des intérimaires ou des sous-traitants, voire des intérimaires pour les sociétés de sous-traitants...

Sciences humaines, n°194, Juin 2008

pauvreté)¹. Il semblerait en effet que la mondialisation ait amené notre système à avoir de moins en moins besoin d'une assise territoriale pour le centre et ses périphéries. Les deux peuvent tout à fait s'entremêler. Dominants et dominés peuvent partager le même territoire.

Les populations précarisées en Belgique sont reléguées au rang de périphérie. Ces populations sont, dans les grandes villes mondialisées, en grande partie composées de descendants d'anciens colonisés qui assument ici le même rôle qui leur étaient assignés là-bas. Dans les zones à l'extérieur des villes, ce processus ne s'est pas encore totalement déployé. Ce qui est sûr, c'est que immigrés et descendants d'immigrés sont une composante essentielle des populations précarisées de demain.

Pour que cette dynamique fonctionne, il faut du racisme. C'est lui qui permet de justifier l'inégalité structurelle sans laquelle il ne pourrait y avoir exploitation et précarisation. Celui qui est victime de discrimination raciale est affaibli, il est plus vulnérable et est donc plus facilement exploitable.

Nicolas Jounin, sociologue français a publié récemment une étude qui démontre à quel point le racisme participe de processus d'exploitation.

Mise en concurrence des travailleurs

Cette étude nous permet de vraiment faire le lien entre exploitation, précarisation et racisme. On le voit aussi, cette stratégie amène à la mise en concurrence des travailleurs. Le racisme favorise l'exploitation des populations vulnérabilisées qui sont donc obligées de vendre les services et leur travail au rabais, mettant ainsi en difficulté d'autres populations, qui ne sont pas spécifiquement cibles du racisme et qu'on pourrait qualifier de semi-périphérie. Les groupes racisés formeraient ainsi une périphérie dont l'exploitation à grande échelle rend inutile le recours à une population "blanche" qui tombe dès lors elle-même dans la précarité.



Cependant, partager un sort commun n'amène pas spécifiquement à une solidarité mutuelle. On peut assister à une concurrence des victimes. Les idéologies d'extrême-droite n'hésitent pas à faire miroiter aux "Blancs" parmi les plus en difficultés que leur privilège d'être Blanc est tout ce qui leur reste pour conserver leur supériorité statutaire sur les non-Blancs². Dans la logique qui précède, accepter ce discours, c'est également creuser sa propre tombe et ouvrir la voie à sa propre précarisation.

Il ne peut donc être question de hiérarchisation. La souffrance endurée ne se calcule pas. La lutte contre la précarité doit intégrer la lutte contre le racisme, tout simplement parce que les objectifs de ces deux luttes sont les mêmes.

Depuis une trentaine d'années, on a pu assister à une culturalisation croissante des débats publics sur l'intégration et les discriminations. Cette surculturalisation a eu comme effet fâcheux d'occulter les enjeux réels de l'intégration qui sont ceux de la précarisation (emploi, logement, enseignement). Le débat de l'intégration s'est engluë dans des

questions de religion, de culture. Or, ce dont souffrent les jeunes, ce n'est pas seulement du manque de reconnaissance de leur identité mais surtout de l'exclusion économique, l'assignation identitaire et la relégation territoriale et politique. Ce que cherchent les Belges de confession musulmane, ceux originaire d'Afrique ou d'autres parties du monde, c'est aussi d'avoir un toit pour s'abriter, de quoi manger pour eux et leurs enfants.

A cet égard, il peut être intéressant de se rappeler que les grandes luttes syndicales et de droits civiques ont souvent enregistré leurs principales victoires quand elles ont su fédérer les plus vulnérables. Prenons-en de la graine.

Nicolas Bossut

¹ - Delruelle E., *Le racisme nouveau, note communiquée à la Plate-forme de lutte contre le racisme*, 2012

² - Goldman H., *De l'antiracisme des Blancs*, in *Politique*, janvier-février 2015

Vous désirez nous soutenir ?

Compte bancaire : BE28-7995-5017-6120

Déduction fiscale à partir de 40 € sur base annuelle.

Notre association est également apte à recevoir des legs : pour de plus amples informations, contactez votre notaire, ou contactez-nous au 02.738.08.04 ou par mail à info@paxchristiwb.be.



ASBL Pax Christi
Wallonie-Bruxelles
Rue Maurice Liétart 31 bte 1
1150 Bruxelles
Tél. 02 738 08 04
Fax : 02 738 08 00
E-mail : info@paxchristiwb.be
www.paxchristiwb.be